

[Text]

À ce moment-là, lorsque nous avons fini d'entendre les témoins, le président dit: «la réunion est levée. Je demande aux membres du Comité de demeurer ici pour qu'on puisse continuer notre réunion à huis clos». Les gens qui ne font pas partie du Comité sortent alors de la salle, et le travail se poursuit à huis clos. Point final.

Mr. Hopkins: The decisions are made the same day. All right, let me bring up the problem there. In a previous motion we moved that the committee could sit and hear witnesses with at least three members present. You will notice we did not raise the issue about having a member of the opposition present for those hearings, even though it says right underneath that it is normal to provide a member of the opposition be present.

The Chairman: It was my suggestion.

Mr. Hopkins: We did not do that.

An hon. member: No, we did not.

Mr. Hopkins: We did, on your suggestion, but we did not raise that.

The Chairman: No, I raised it.

Mr. Hopkins: The chairman raised it. You could be sitting here and you could decide to have a steering committee meeting at the end of the meeting with only one party represented. I do not buy that and I cannot accept it, and I do not think Mr. Simmons can, either. The opposition parties might as well go home and let the whole show go to the government.

M. Ferland: Ecoutez, ce n'est pas cela que l'on dit. L'opposition au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants est tout à fait présente, n'ayez pas peur. Les deux partis de l'opposition sont présents à toutes les réunions. C'est peut-être dû au fait qu'on a moins souvent de réunions parce qu'on n'a pas de comité restreint. Alors les gens, ayant moins de réunions, lorsqu'il y en a une, sont tous présents. Et on n'a pas de difficulté. Le quorum de trois personnes pour entendre des témoins, c'est une chose. On a dit que le quorum pour prendre des décisions est de cinq personnes. Cela c'est le Règlement de la Chambre des communes qui le dit. Alors, s'il n'y en a que trois, il n'y a pas de décisions de prises. Il faut un minimum de cinq membres dans un comité pour prendre une décision. Je pense que c'est clair dans le Règlement.

On cherche des problèmes! Je ne sais pas pourquoi. Cela fait une heure que l'on discute de la même chose.

M. Lopez: Monsieur le président, je pense qu'il y a un peu d'incompréhension de la part de nos chers collègues de l'autre côté parce qu'ils prétendent en quelque sorte que nous voulons les éliminer du processus de décision et de participation. Et tel n'est pas le cas. Ils ont droit d'être là s'ils le veulent. Personne ne les exclut. Alors, si de son propre chef quelqu'un décide de ne pas être là, eh bien, c'est une décision qui lui revient.

[Translation]

After we have listened to the witnesses, the Chairman says: "the meeting is adjourned. I ask the members of the committee to please remain here so that we may continue the rest of the meeting in camera". The people who are not members of the committee then leave the room and the meeting continues in camera. That is all.

M. Hopkins: Les décisions sont prises le même jour. Eh bien laissez-moi vous dire le problème que j'entrevois. Dans une motion précédente, nous avons décidé que le Comité pourrait siéger et entendre des témoins dans la mesure où au moins trois membres étaient présents. Vous savez que nous n'avons pas soulevé la question de savoir s'il convenait de s'assurer la présence d'un membre de l'opposition bien qu'il soit écrit, juste en bas, qu'il est normal de prévoir la présence d'un membre de l'opposition.

Le président: C'est moi qui l'ai proposé.

M. Hopkins: Nous ne l'avons pas fait.

Une voix: Non, nous ne l'avons pas fait.

M. Hopkins: Nous l'avons fait, selon ce que vous avez proposé, mais nous n'avons pas soulevé la question.

Le président: Non, je l'ai soulevée.

M. Hopkins: Le président a soulevé la question. C'est ainsi qu'il pourrait être décidé d'avoir, à la fin de la réunion, une réunion du comité directeur en présence des membres d'un seul parti. Je ne peux pas vous suivre sur cela, je n'accepte pas cela et je ne pense pas que M. Simmons l'accepte non plus. Sans cela les partis de l'opposition n'ont qu'à rentrer chez eux et laisser la main libre au gouvernement.

Mr. Ferland: Listen, that is not what we said. Speaking of the Standing Committee on National Defence and Veterans' Affairs, I can say that the opposition is always represented, you need not worry about that. The two opposition parties are represented at all meetings. This is perhaps due to the fact that our meetings are less frequent since we have no subcommittee. Since there are fewer meetings, all the members try to be present when there is a meeting. There is no problem there. A quorum of three for hearing witnesses, that is one thing. But we said that for taking decisions the quorum would be a quorum of five. The Standing Orders of the House of Commons say as much and therefore when there are only three members present no decision can be taken. You need at least five members for a committee to take a decision. I think the Standing Orders are clear on this.

Everyone is raising problems. I do not know why. We have been talking about the same thing for an hour.

Mr. Lopez: Mr. Chairman, I think that we have perhaps been misunderstood by our colleague from the other side. I say that because they seem to be saying that we want to shut them out from the decision-making process. That is not the case. They have a right to be there if they wish and no one wants to exclude them. On the other hand, if any one member decides not to be present then that is entirely his business.